



**PRISE EN COMPTE DU PACTE POUR LA TRANSITION
DANS LE PROJET COMMUNAL ET MÉTROPOLITAIN DE LA SEYNE-SUR-MER
AU SEIN DE LA MÉTROPOLE TOULON-PROVENCE-MÉDITERRANÉE
*(document en cours de finalisation)***

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élus, agents territoriaux, jeunes, habitants, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élus, citoyens, agents et représentants des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du « Pacte pour la Transition ».

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Nos 30 engagements pour la transition

Valoriser les initiatives locales : encourager et soutenir l'implication citoyenne, levier puissant pour transformer nos politiques locales

La transition se caractérise par l'engagement des acteurs, citoyens, associatifs, et économiques à travers des initiatives qui proposent de nouvelles manières de consommer et d'urbaniser, plus respectueuses des milieux écologiques, du cycle des matières et plus globalement du climat, tout en s'employant à réduire l'impact des pollutions.

Si chacun peut devenir acteur de la transition, cette dernière relève d'un véritable changement social, qui s'appuie sur une dynamique d'actions collectives et une économie plus collaborative.

Le rôle des collectivités territoriales consiste à accompagner cette dynamique, à encourager les initiatives, par l'animation et un dialogue entre les acteurs, à permettre le croisement, la capitalisation, et la fertilisation des expérimentations.

#01. Encourager et soutenir l'implication citoyenne

Renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de l'intercommunalité, avec les « *conseils de quartiers* », les « *conseils citoyens* », les « *comités d'usagers des services publics* », les « *chantiers participatifs* », les « *assises de la ville* », des « *assises* », thématiques (jeunesse, seniors, mobilités, *club des associations*, comité des jumelages, etc.)

Expérimenter un dispositif de « *budgets participatifs autogérés de quartier* », dans l'esprit de nos *chantiers participatifs de quartiers existants* : *Place de la lune, quartier Beaussier, rue Blanqui, jardins partagés de Berthe.*

Ces instances viendront alimenter les travaux du « Conseil du développement humain et durable » qui devra suivre et accompagner les projets municipaux et métropolitains dans le sens de l'intérêt de la nature et des générations futures.

Pour bien marquer le désir de transformation de la ville en s'appuyant sur la transition écologique, organiser dès la première année du mandat « *les Assises de l'écologie* ».

#02. Co-construire une politique locale volontariste

Reconnaître et protéger le rôle critique et délibératif du *club des associations*, avec lequel nous poursuivrons la co-construction d'une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population.

#03. Développer des tiers-lieux

Poursuivre la mise à disposition des associations et des habitants du territoire des espaces d'expérimentations et les ressources pour favoriser la collaboration, le lien social, la co-gouvernance, notamment pour :

Saint-Elme : dès lors que le ministère des Armées aura rétrocédé le site au Conservatoire du Littoral et à la Métropole, confirmer la vocation **d'éducation à l'agriculture de la partie cultivée**

La Dominante : créer à partir de la dynamique existante, **une Maison de l'écocitoyenneté dans le Parc du développement durable**, afin d'animer le territoire autour de la sensibilisation et la formation au développement durable

Maison de la Forêt de Janas : conforter sa vocation d'éducation scolaire, périscolaire et associative aux enjeux environnementaux de protection de la faune et de la flore, de la lutte contre les incendies.

Massif de Sicié : augmenter les temps de découverte active du grand public de la ferme communale de Fabrégas, de l'usine de dépollution des eaux usées *Amphitria*, avec la Métropole et les acteurs de la protection des forêts.

Littoral : pérenniser le Sentier Métropolitain étudié dans le cadre du programme *Nature for city life*.

Manufacture collaborative : aider à la création et soutenir l'implantation d'une Manufacture collaborative et solidaire pour les artisans, artistes, start-ups... de type *Make ICI (ICI Marseille)* pour le développement de l'économie locale.

#04 Promouvoir l'accès au public des données environnementales locales

Créer un site internet à vocation informative permanente sur les ressources fiables et facilement accessibles à tous. Avec la Métropole, travailler à ce que ces informations conjuguent l'échelle locale et métropolitaine.

Mettre en place un plan pluriannuel et les moyens nécessaires (transport) en direction des enfants des écoles communales pour que chaque enfant, à un moment de sa scolarité (plutôt dans les 2 dernières années de primaire), visite l'Usine de Valorisation Energétique de Lagoubran et la station Amphitria du Cap Sicié.

S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire

#05. Généraliser l'intégration des clauses sociales et environnementales dans nos achats de produits et de services

Continuer à développer une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.

#06. Élaborer une charte des chantiers propres pour nos chantiers communaux

Réduire et valoriser les déchets, privilégier les matériaux recyclés, réduire la consommation d'eau et d'énergie. Promouvoir ces pratiques auprès de la Métropole.

#07. Multiplier par 3 le nombre de véhicules communaux électriques

La Seyne étant déjà engagée dans une politique volontariste de réduction de son empreinte carbone en se dotant d'une flotte de vélos électriques et en remplaçant progressivement son parc de véhicules essence et diesel par une flotte de véhicules électriques, poursuivre cette démarche et la promouvoir auprès de la Métropole.

#08. Poursuivre notre démarche d'utilisation des logiciels libres

Confirmer notre démarche vers la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

Poursuivre le développement de cette priorité aux finances, adopter les parapheurs électroniques, et ne développer la dématérialisation des démarches administratives que dès lors que les évolutions technologiques garantiront qu'elles représentent une moindre empreinte carbone, une moindre consommation d'énergie, et que sera très largement réduite la fracture numérique.

Mener une expérimentation avec les adjoints de quartier sur les possibilités d'aide aux démarches administratives dématérialisées dans chaque quartier.

#09. Étendre le raccordement des bâtiments publics à nos 2 réseaux de chaleur urbains.

Étendre progressivement le raccordement des bâtiments communaux afin de chauffer et de climatiser les équipements publics.

Lutter contre le réchauffement climatique

#10. Porter un projet citoyen de production d'énergie verte

Amplifier notre politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation tendant à 100% en énergie renouvelable et locale (centrale de thalassothermie, réseau de chaleur de l'incinérateur de déchets, etc.) des bâtiments publics et privés, d'habitat et de services, avec de nouveaux raccordements, notamment imposés par les prescriptions d'urbanisme dans les sites du Nord de la commune et des Mouissèques, mais aussi des véhicules communaux et éclairage public.

Utiliser les toitures des zones industrielles et commerciales afin d'y installer des panneaux photovoltaïques en favorisant l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable portés par les citoyens.

#11. Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques

Favoriser l'installation de structures utilisant de l'électricité non nucléaire (panneaux solaires).

#12. Diminuer les gaz à effet de serre

Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Mener à bien notre programme d'aménagement portuaire visant à supprimer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai.

Soutenir le remplacement de l'activité de *ro-ro* par remorques tractées par des camions par des wagons sur ligne ferroviaire. Solliciter à cet effet la SNCF pour qu'elle consente à

recalibrer les tunnels de la ligne Marseille-Toulon afin d'inciter les entreprises de fret utilisant des conteneurs géants P400 à utiliser le train.

Agir auprès de la Chambre de commerce et d'industrie du Var, concessionnaire de la Métropole, pour que l'électrification des quais seynois soit accélérée et devienne une priorité sans attendre encore plusieurs années.

#13. Favoriser l'accès au transport en commun

Améliorer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur notre territoire : adapter les lignes de bus aux besoins des quartiers (Bois Sacré, Balaguiet-Tamaris notamment), créer un appel-bus pour les quartiers collinaires (Brémond, Pignet, Selon, etc.).

Expérimenter la gratuité des transports en commun aux heures de pointe, aux publics les plus éloignés de l'offre.

Mettre en place la gratuité des transports en commun pour les habitants de la métropole de moins de 18 ans.

Au niveau métropolitain, avec le « *RER toulonnais* », desservir la gare de La Seyne et son pôle multimodal d'échanges et pousser à l'aménagement d'une future gare demandée à la SNCF pour le pôle d'activités des Playes.

Mettre en œuvre du « *transport en commun en site propre* » pour lequel nous continuerons à plaider pour qu'il soit sous forme d'un tramway que nous préférons à un « *bus à haut niveau de service* ».

Développer et adapter de nouvelles lignes de bateaux-bus à propulsion hybride, notamment pour les liaisons entre les quartiers Sud et Est et le centre-ville.

#14. Limiter la place des véhicules polluants

Avec le dispositif métropolitain de circulation différenciée en projet (vignettes *Crit'air*), limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

#15. Donner la priorité aux mobilités actives

Donner priorité aux mobilités actives des vélos et des piétons dans tous les aménagements.

Conforter la « *zone de rencontre* » du centre-ville, achever l'offre de voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris.

Augmenter du nombre de parcs à vélos sécurisés, dont aux pôles multimodaux d'échanges, et des événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.).

Accroître l'aide à l'achat de vélos électriques.

Constituer un maillage cohérent de pistes cyclables pour permettre à tous les résidents de la métropole de se déplacer en sécurité.

Intégrer dès les premières études de la rénovation de la Corniche de Tamaris l'obligation d'une double piste cyclable.

Développer le co-voiturage en créant ou utilisant une application et en installant des zones appropriées sur le territoire métropolitain.

Préserver la biodiversité , les milieux, les ressources, le cadre de vie

#16. Encourager d'autres habitudes alimentaires

Continuer à augmenter l'alimentation biologique, moins carnée, locale (domaine de Fabrégas et producteurs varois) et équitable dans la restauration collective.

Expérimenter les repas végétariens deux fois par semaine dans la restauration communale préscolaire, scolaire et périscolaire, et une stratégie de réduction du gaspillage dans la restauration collective.

#17. Soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines

Réserver dans les projets d'aménagements des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés, micro-ferme, fermes urbaines, ruchers, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits.

Former les citoyens à la permaculture.

#18. Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

Dans la mesure où notre plan d'urbanisme conforte notre stratégie d'accroissement du foncier agricole, accompagner, comme au Domaine de Fabrégas, l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne.

Accroître notre appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs : mettre en place de marchés de producteurs.

#19. Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public

Poursuivre notre soutien aux habitants, associations et écoles (outils et conseils) pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public à l'instar de ce qui a déjà été expérimenté place de la Lune, rue Beaussier, et place Galilée.

Rédiger dans une démarche citoyenne de sensibilisation une « *Charte de l'arbre* » avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs, dont les missions, les actions ou les métiers sont en lien avec la question de la production et du développement de l'arbre.

#20. Redonner sa place au vivant sur le territoire

Pour redonner sa place au vivant sur le territoire, poursuivre nos maîtrises foncières pour achever les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol), de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier.

Engager une action pour une trame noire (éclairage).

Continuer à [re]créer des espaces naturels dans les zones urbanisées, à inciter à végétaliser les toitures et les façades, à recréer des points d'eaux, à capter l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage et les stades, à aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau (places publiques, parkings...), à imposer une surface minimale de terrain non minéralisé et éco-aménageable sur chaque parcelle constructible.

#21. Réduire et valoriser les déchets de notre territoire

Poursuivre notre démarche, avec le *Syndicat intercommunal de transport et traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (SITTOMAT)*, visant à impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont nos services associatifs d'échanges.

Installer des containers à consignes avec bons d'achats (par exemple en monnaie locale) dans le centre-ville et aux Sablettes.

Soutenir l'activité de recyclage des boues marines de Brégaillon.

Élargir et promouvoir les usages des composteurs ménagers individuels et collectifs tel que nous l'avons déjà initié avec succès.

Conforter notre dispositif de mise à disposition de poulaillers pour les déchets ménagers.

Assumerons notre charte « *zéro plastique sur les plages* » et sa mise en œuvre.

Continuer le travail engagé sur le « *zéro déchet* » de nos marchés de plein vent.

#22. Plaider auprès de la métropole pour la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs du territoire

#23. Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public

Modifier la réglementation pour interdire les panneaux lumineux publicitaires sur le territoire.

Favoriser la cohésion sociale et la solidarité

#24. Garantir l'accès à l'eau pour tous

Avec la SEMOP « *La Seynoise des Eaux* », faute de ressource en eau sur la commune, porter l'exigence d'une livraison d'eau du *canal de Provence* de qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun, en garantissant le maintien d'un tarif très bas pour les foyers faisant effort de moindre consommation, et des tarifications sociales adaptées.

Avec les bailleurs sociaux, engager un plan d'installation de compteurs individuels dans les résidences qui n'en sont pas dotées et ne peuvent bénéficier du tarif le plus bas.

Hormis pour les communes assurant un service d'adduction de l'eau potable en régie publique, inciter la métropole à opter pour une formule de SEMOP plutôt qu'une délégation de service public.

#25. Lutter contre la précarité énergétique

Continuer à soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique, notamment dans nos quartiers prioritaires « *politique de la ville* » de Berthe, du centre-ville, et des autres ensembles d'habitat social.

Rechercher des financements et réaliser la rénovation thermique des bâtiments communaux avec priorité aux écoles et à la mairie sociale. Et en particulier mettre en place un programme d'installation de toits photovoltaïques sur les écoles de la commune.

#26. Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles

Maintenir notre politique volontaire d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté : mineurs isolés, jeunes majeurs sans solution, femmes et seniors isolés, victimes de violences intraconjugales, personnes porteuses de handicaps, détenus en fin de peine, etc.

Soutenir les accueils, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

Mettre en place et faire appliquer par la métropole une politique de protection des usagers des trottoirs en direction des plus fragiles (personnes porteuses de handicap, mamans avec poussettes, personnes âgées...).

#27. Garantir un logement décent pour tous

Poursuivre notre lutte contre les « *marchands de sommeil* », notamment par la mise en œuvre contraignante du « *permis de louer* », nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat, la rénovation de l'habitat prévue dans le programme de rénovation urbaine du centre-ville, la lutte contre la vacance du logement HLM, la gestion de proximité et prévention des dégradations des habitats des bailleurs sociaux.

Atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux sur tout le territoire,

Maintenir la sanction fiscale contre les logements vacants et la taxe sur les résidences secondaires.

#28. Lutter contre la fracture numérique

Dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place dans les « *relais citoyens* », les *médiathèques*, la « *maison des services publics* », les « *espaces accueil jeunes* » et lieux « *multi-générationnels* », amplifier notre réseau d'accompagnement gratuit à la maîtrise et l'usage du numérique avec une assistance humaine à destination de tous.

#29. Adhérer à la monnaie complémentaire locale

Adhérer à *La Fève*, monnaie locale complémentaire et citoyenne, la promouvoir auprès des commerçants et artisans du territoire, et initier sa mise en place dans les services publics de la commune, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

#30. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi par l'économie sociale et solidaire

En complément de l'ensemble des mesures métropolitaines et communales d'accompagnement de la dynamisation économique de l'industrie, des technologies, du commerce et du tourisme, favoriser l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi et plus particulièrement les jeunes, par une politique de soutien qui anticipera les besoins créés par la transition écologique, en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire : conserveries, ressourceries, coopératives...